

**Division des personnels BIATSS**

Service de Gestion de gestion des concours  
et campagnes

**Arrêté**

Portant nomination de la Commission de sélection des Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi pour le recrutement d'un technicien de recherche et de formation de classe normale.

**Le Président d'Université Côte d'Azur,**

- Vu la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique de l'État ;
- Vu la loi n°87-517 du 10 juillet 1987 en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés ;
- Vu le décret n°95-979 du 25 août 1995 modifié relatif au recrutement des travailleurs handicapés dans la fonction publique pris pour l'application de l'article 27 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique ;
- Vu l'arrêté du 02 avril 2024 autorisant, au titre de l'année 2024, l'ouverture de concours externes et internes pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale et fixant le nombre et la répartition des postes offerts à ces concours ;

**ARRÊTE**

**Article 1 : Sont nommés membres de la Commission de sélection des Bénéficiaires de l'Obligations d'Emploi en vue d'une titularisation en qualité de Techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle J (Gestion et pilotage), emploi Gestionnaire de scolarité, au titre de l'année 2024, à Université Côte d'Azur :**

M. Pierre CRESCENZO, **Président de la Commission**, Vice-président Politique Handicap, Université Côte d'Azur;  
Mme Anne BRISSWALTER, Responsable DRH-MISSION HANDICAP Référente handicap, Université Côte d'Azur;  
M. Christian FAMELI, Directeur administratif du Campus INSPE, Université Côte d'Azur ;  
Mme Isabelle MIRBEL, Directrice du Centre d'Accompagnement Pédagogique, Vice-Présidente déléguée aux Transformations pédagogiques et FTLV, Université Côte d'Azur ;  
Mme Julie LABRUNHIE, Directrice adjointe de la Direction des Etudes et de la formation, Université Côte d'Azur ;

**Article 2 : La Direction générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté**

Fait à Nice, le lundi 6 mai 2024.

Pour le Président d'Université Côte d'Azur  
et par délégation  
La Directrice Adjointe des Ressources Humaines  
**Julie Creusat**